

Association le Jardin des Familles



Mairie/Service Association

Place Clémenceau

06140 Vence

<http://www.lejardindesfamilles.info>

N° Prefecture : W061001159

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 26/01/2016

L'an deux mille seize, le vingt six janvier à 19h00, Madame CZARTORYSKA Pauline, en sa qualité de présidente de l'association Le Jardin des Familles, a réuni une assemblée générale ordinaire des jardiniers dans les locaux de la Mairie de Vence, prêtés par cette dernière et déclare que, conformément aux articles 16 – 17 et 18 des statuts, les résolutions qui suivent ont été soumises à l'approbation des membres de l'association.

Etaient présents lors de l'assemblée générale :

Madame CZARTORYSKA Pauline, présidente
Monsieur GENEVOIS Pierre, Vice président
Madame ELZIERE Michèle, Secrétaire
Madame GENEVOIS Cécile, Trésorière
Monsieur RECOULES Olivier, Trésorier adjoint
Monsieur LEBLANC Eric, responsable site internet

Invités : M. MIRAN représentant la Mairie

M. TOSTIVINT représentant du syndic des copropriétés des Vergers

20 adhérents présents

7 adhérents représentés (pouvoir)

Le quorum requis par les statuts est atteint : 27 présents sur 38 membres adhérents. (Feuille de présence jointe et pouvoirs)

L'assemblée générale est présidée par Mme CZARTORYSKA Pauline.

PREMIER POINT

Rapport moral de la présidente (ci-joint).

La présidente Mme CZARTORYSKA Pauline a évoqué les diverses améliorations apportées au site de Vosgelade dont les nouveaux jardins (10). Félicitations à la mairie pour sa participation à la concrétisation de ces nouveaux jardins.

Proposition à 80 Euros les cotisations pour l'année 2016 pour Vosgelade, maintien à 100 Euros pour Les Vergers suite à un problème de consommation d'eau, 3 fois plus que les années précédentes.

En ce qui concerne les Vergers il serait souhaitable de trouver de nouveaux adhérents. En attendant les jardiniers peuvent utiliser les jardins libres, après accord du bureau.

Est prévu pour l'année 2016 l'achat de 2 tables de pique-nique (une pour Vosgelade, une pour les Vergers), un cabanon pour Vosgelade, un portillon pour les Vergers ainsi que la finition de la clôture des jardins.

Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

DEUXIEME POINT

Rapport d'activité 2015 de la Secrétaire (ci-joint)

La secrétaire Mme ELZIERE Michèle a évoqué les différentes activités qui ont eu lieu au courant de l'année

TROISIEME POINT

Rapport financier du trésorier (ci-joint)

La trésorière Mme GENEVOIS Cécile a fait le compte rendu des recettes et dépenses pour les deux sites pour l'année 2015.

Le rapport financier 2015 sera visible sur le site internet de l'Association.

Ce rapport financier a été adopté à l'unanimité.

QUATRIEME POINT

La présidente demande aux adhérents présents s'il y a des personnes intéressées pour faire partie du bureau de l'association.

Une adhérente de Vosgelade Zohra AKKA est intéressée pour faire partie du bureau.

Elle a été acceptée à l'unanimité.

Le bureau est reconduit à l'unanimité.

CINQUIEME POINT

Questions diverses :

--Zohra AKKA est formatrice et naturopathe. Elle propose des stages de jardinage (permaculture, culture Bio...)

--M. TOSTIVINT représentant du syndicat des copropriétés des Vergers évoque de nouveau l'occupation partielle des jardins des Vergers. Il nous informe qu'il va proposer en conseil de Copropriété la possibilité d'accueillir des jardiniers extérieurs à la résidence des Vergers.

A 20H30 les questions diverses ayant été débattues la Présidente Mme CZARTORYSKA Pauline clôture la séance en proposant le partage de galettes des rois gracieusement offertes par Lionel et Nathalie DEBENAIS adhérents à Vosgelade.

De tout ce qui précède il a été dressé Procès Verbal qui prend effet à compter du 26/01/2016.

La Présidente
Mme CZARTORYSKA Pauline

La secrétaire
Mme ELZIERE Michèle